

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
04 avril 2022

L'an deux mille vingt deux et le quatorze avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

**Nombre de conseillers
en exercice : 15**

Présents : M. SANS (Proc.), Mme GERARD,
M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI,
Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE,
MM. CELLIER (Proc.), EVIN,
Mmes COURTOUX (Proc.) SANDY (Proc.),

Absents excusés : M. AMOUROUX (Proc. M. SANS)
M. ROQUEBERT (Proc. M. CELLIER)
M. DESHONS (Proc. Mme COURTOUX)
Mme AGUILA (Proc. Mme SANDY)

D.C.M n° 5-1

**Rénovation thermique et énergétique écoles Maternelle et Elémentaire –
Avenant n° 1 sur le lot n° 6.**

Madame COURTOUX Cécile a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de rénovation thermique et énergétique des écoles sont en cours.

Il explique qu'il est nécessaire de faire un ajustement sur le lot n° 6 par un avenant au marché initial.

Le lot n°6 concerne l'électricité. Il a été attribué à l'entreprise C2GELEC de Miremont (31). L'avenant prend en compte la fourniture et la mise en œuvre de protections et câblages électriques complémentaires pour un montant de 1 687,20 euros HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

ACCEPTE l'avenant n° 1 de l'entreprise C2GELEC de Miremont pour un montant hors taxes de **MILLE SIX CENT QUATRE VINGT SEPT EUROS VINGT CENTS (1 687,20 €)** ;

.../...

AUTORISE Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer toutes les pièces afférentes à cet avenant.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **20.04.2022**

Pour copie conforme

En mairie, le 15.04.2022

